Canadian Advisory Council on the Status of Women

1989-90 Estimates

Part III

Expenditure Plan

89-03595/

The Estima.. .aents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

©Minister of Supply and Services Canada 1989

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1990-III-64
ISBN 0-660-54733-3

1989-1990 Estimates

Part III

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may required to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1989-90 4
B. Use of 1987-88 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1989-90
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance
   1. Highlights 7
   2. Review of Financial Performance 8
C. Background
   1. Introduction 8
   2. Mandate 9
   3. Program Objective 9
   4. Program Description 9
   5. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 12
   2. Initiatives 13
   3. Update on Previously Reported Initiatives 13
E. Program Effectiveness 14
F. Performance Information and Resource Justification 20

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 23
   2. Personnel Requirements 24
   3. Net Cost of Program 25

Spending Authorities

A. Authorities for 1989-90 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1989-90 Main Estimates	1988-89 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women		
25	Program expenditures	**3,388**	3,241
	Total Agency	**3,388**	3,241

Vote — Wording and amount

Vote (dollars)		1989-90 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women	
25	Advisory Council on the Status of Women - Program expenditures	**3,388,000**

Program by Activity

(thousand of dollars)	1989-90 Main Estimates			1988-89 Main Estimates
	Budgetary		Total	
	Operating	Capital		
Advisory Council on the Status of Women	3,363	25	**3,388**	3,241

B. Use of 1987-88 Authorities — Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Advisory Council on the Status of Women			
25	Program expenditures	2,660,000	3,160,000	3,154,227
	Total Program — Budgetary	2,660,000	3,160,000	3,154,227

Section I
Program Overview

A. Plans for 1989-90

1. Highlights

During 1989-90, the Council has the following goals:

- to initiate long-term studies on reproductive health, the economic consequences of divorce, women and power, taxation, paid and unpaid labour, the status of minority women, and definitions of changing family structures; (see page 21)
- to continue its research of economic, social and legal issues, with special attention to Native women, visible minority women, women at work, and women's health including addictions and reproduction; (see page 21)
- to analyze legislation and court decisions for their impact on women; (see page 22)
- to inform and educate women of the importance of the Constitution; (see page 22)
- to hold its annual consultation meeting with representatives from national women's groups and to provide background information and discussion on the issue of women's economic status.

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements

(thousands of dollars)	Estimates 1989-90	Forecast 1988-89	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	**3,388**	3,241	147
Person-years*	**44**	44	—

*Not controlled by Treasury Board

Explanation of Change: The financial requirements for 1989-90 are 4.5% or $147,000 higher than the 1988-89 forecast expenditures dated November 30, 1988. This increase is due primarily to:

- the net effect of an allowance for salary cost increases of $120,000.

B. Recent Performance

1. Highlights

The permanent increase in funding received in 1987-88 enabled the Council to have another extremely active year in 1988-89:

- A number of background papers, based on social, economic and legal research, received wide distribution across the country. In particular, one outlined the disparity between women's needs and existing programs and services. Others covered topics such as disabled women, emerging life patterns, work and stress, politics and immigrant women. Briefs on pornography and child care were presented to Parliamentary Committees. (see page 13)

- Three hundred thousand copies of the "Shocking Pink Paper" pamphlets, were distributed across the country for use during the federal election campaign. This pocket-sized guide describes 13 issues of concern to women and their families. (see page 14)

- The Council's newsletter, entitled "Fine Balances", summarized the proceedings of the 1988 Symposium on Women and Power. (see page 14)

- "Becoming a Parent: A Guide to Maternity/Parental Leave and Benefits in Canada" is the title of a popular pamphlet that contains a table of information on maternity leave legislation by jurisdiction, and another on paternity, adoption, and parental leave. (see page 14)

- An historical analysis of women in the Public Service from 1908 to 1987 was published in book form. This examination of the public service as employer provides a vital case study of women's progress in the workplace. (see page 21)

Highlights of the Council's performance during 1987-88 were:

- Guided by its three-year strategic plan and bolstered by the additional $500,000 in funding, the Council published three major studies: one dealing with women and violence, a second with women in agriculture, and a third with women and the economy. (see page 12)

- In addition to briefs on tax reform and survivor benefits, a newsletter and the annual report; ten background papers were published on diverse issues such as free trade, income tax reform, women in politics, and women entrepreneurs. (see page 13)

- A Symposium on Women and Power was held in Ottawa and attended by representatives from 75 women's groups. (see page 14)

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1987-88 Financial Performance

(thousands of dollars)	1987-88		
	Actual	Main Estimates	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	3,154	2,660	494
Person-years	44	44	—

Explanation of Change: A Supplementary Estimate of $500,000 was approved in 1987-88 for increased primary research and publication capacity within the Canadian Advisory Council on the Status of Women. Reference levels were subsequently adjusted to reflect this on-going function.

C. Background

1. Introduction

The Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women. In providing ongoing advice to the government, the Council conducts independent research which largely serves as the basis for recommendations on the broad spectrum of women's concerns. It retains the right to publish its views without ministerial consent. An annual report is tabled by the Minister outlining the activities of the Council.

The Canadian Advisory Council on the Status of Women occupies a distinct position among organizations working to improve the status of women in Canada. A range of organizations carry on activities complementary to those of the Council. Three organizations have significant responsibilities within the federal arena:

- Status of Women Canada provides day-to-day advice and support to the Minister Responsible for the Status of Women; carries out policy and program analysis and development for the Minister; and informs women's organizations and the general public on federal policies and programs concerning the status of women;

- the Women's Bureau at Labour Canada carries out research and develops policies related to the impact of the **Canada Labour Code** on women in the labour force; and

- the Women's Program at Secretary of State is responsible for administering grants to non-government women's organizations at the national, regional and local levels.

2. Mandate

In its report tabled September 28, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order in Council PC 176-781, which stipulates that the Council is considered to be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and

- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act.

The Council's mandate is:

- to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women; and

- to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate.

3. Program Objective

The objective of the Canadian Advisory Council on the Status of Women is to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women.

4. Program Description

The Council provides the federal government with advice both on the impact of existing policies and programs on women and on the development of new measures to improve the status of women in Canada; undertakes and publishes research on issues of interest and concern to women with the view to achieving needed reform; informs the general public on key issues; promotes an awareness of these issues through public and media relations; and contributes to the development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues.

Facilities and services offered by the Council are as follows:

- the Central office in Ottawa, the regional offices in Montreal and Calgary, and a local office in Winnipeg provide women across the country with access to information and publications;
- a Documentation Centre provides extensive research material on women's issues;
- using specialized mailing lists, the Council provides information to over 10,000 individuals and women's groups.

5. Program Organization for Delivery

Organization Structure: The Program is divided into four main sections: Research, Publications, Public Affairs and Administration.

Research: The Research Section is responsible for original research undertaken for Council publications. The section also analyzes policies of interest to the Council. It prepares position papers on the impact of new legislation or programs and recommendations, writes briefs addressed to parliamentary committees, special task forces, and commissions of inquiry, and organizes consultations with special constituencies of women.

To carry out its duties, the Research Section maintains liaison with universities, women's groups, scholarly organizations, and independent researchers. Its work is aided by a Documentation Centre, which is also open to the public.

Publications: The Publications Section manages the production of all Council documents including editing, translation, design and printing. Documents are produced in various formats; as books, booklets, background papers, and fact sheets. All work is published in both official languages.

The translation unit, within this section, is also responsible for all Council translation needs.

Public Affairs: The Public Affairs Section is responsible for promoting public awareness of the Council's research. This section prepares news releases, undertakes media and government liaison, responds to inquiries from the media and the public, and coordinates the President's interviews, promotional tours, speaking engagements, and communications briefing notes.

Administration: The Administration Section comprises all administrative functions including personnel, finance, facilities management, support to the President and to Council Members.

A national distribution system for the Council's documents is being upgraded and computerized to deal more cost-effectively and efficiently with greatly increased demand for the publications. The new system continues regular mailings to libraries throughout Canada, special

arrangements with federal agencies regarding specific documents and mailings to women's and other relevant interest groups.

Regional Offices: The major portion of Council services is provided through the Central office in Ottawa, but the Council maintains an effective regional presence through the offices of the Vice-presidents in Calgary and Montreal and a local office in Winnipeg. These offices promote the Council's research in the regions, oversee regional distribution of Council publications, monitor issues, participate in relevant meetings and provide reference facilities for individuals and organizations.

Council Members: The 27 Council members are appointed by Order-in-Council for a three-year term. They attend quarterly Council Meetings to define priority issues, identify target groups, propose alternative ways of addressing problems, and discuss and evaluate these alternatives. Members sit on committees that have been restructured to deal with legal, social and economic issues. Analysis of issues is crucial to assist Council Members in developing policy recommendations and thus fulfilling the Council's mandate of advising the federal government on issues of concern to women.

Figure 3: 1989-90 Resources by Responsibility Centre

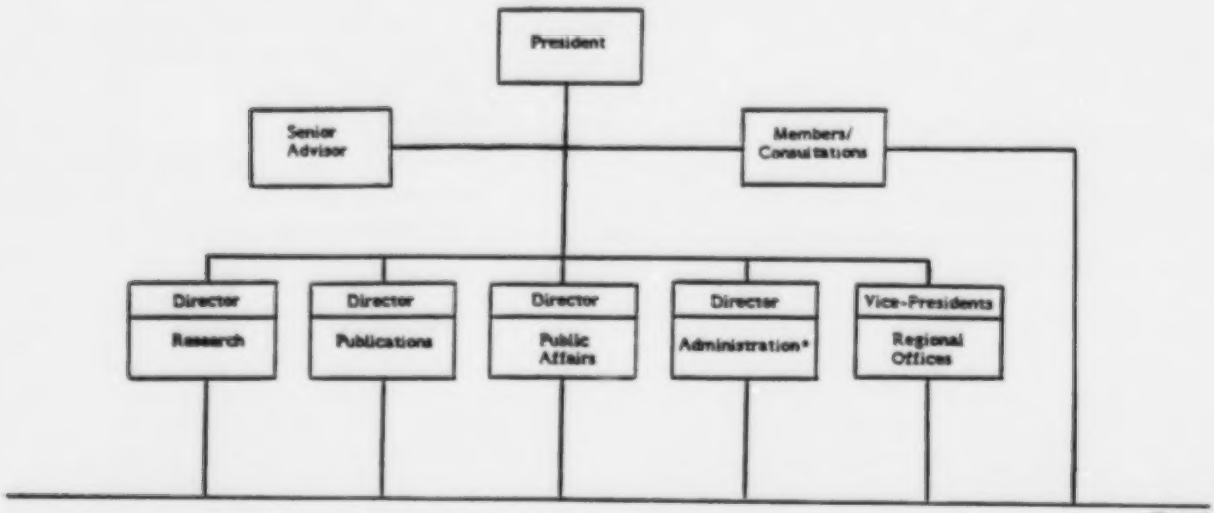

							Total
($000)	796	569	258	1,101*	406	258	3,388
Person Years	11	7	4	16*	6	---	44

*includes resource requirements for the President's Office, Senior Advisor and Distribution Centre.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Economic Reality: The 1980s have witnessed an escalation in the number of women, especially married women, entering the paid labour force. Yet significant barriers to women's economic advancement persist. Most jobs held by women are still at the lowest-paid levels, are temporary, part-time and unskilled. Full-time jobs are unavailable to many women who need them. Many of the new labour force entrants are women, re-entering it after caring for a family at home. These women's unpaid work managing a household and family unit often remains unrecognized and undervalued. While the pattern of increasing entrepreneurial enterprise among women would appear to be an encouraging trend, closer examination reveals that many women have selected this course of action because of unfair and unhappy experiences in the paid labour force. Incomes drawn from entrepreneurship are meager, averaging $12,000 per year. Stress levels are high among them. Perhaps the most disturbing economic and social trend is the increasing number of women inside and out of the labour force whose incomes force them below a minimum acceptable standard of living. Unequal pay for work of equal value, lack of economic recognition for work done in the home, inadequate products and services, a disproportionate tax burden, the high cost of divorce, and undelivered support payments, are only a few of the factors that perpetuate women's poverty.

Social Reality: Although it is difficult to separate women's social reality from the economic, a number of trends in this area are evident. Certain strata of the female population continue to endure intensely difficult personal, family and community hardships. The increasing trend of physical violence against women creates a general climate of fear. The changing realities of Canadian families create new problems and expectations, yet governments and institutions have been slow to respond to and plan for new demographic profiles. These are a few among the many social issues which the Council intends to address through its research and publications activities.

Legal Reality: The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* has introduced a new era of legislation in Canada but legal decisions to date demonstrate that, in many cases, there is a significant divergence from the spirit and intent of the Charter sections. Although governments have been working to reform laws and practices to conform with the spirit of individual rights espoused by the Charter, and although courts have been asked to weigh these measures against equality, a comprehensive definition is still lacking. In addition to Charter and constitutional issues, there is a whole range of criminal legislation that directly affects the status of women in Canada. Recent legislation on sexual assault, prostitution, as well as divorce and family maintenance must be monitored to ensure that their application and enforcement serve the interests of women and protect their rights. Development of the legal issues related to reproductive technologies must be considered in light of their impact

on the role and status of women in Canadian society. The Council is planning research and monitoring in these areas.

2. Initiatives

In September 1987, the Council adopted a three-year strategic plan, which is based on the economic, social and legal realities facing women and their families in Canada today. The plan outlines a rigorous research and publications schedule which is aimed at increasing public awareness of issues and educating Canadians about issues of concern to women. The following research initiatives are planned for 1989-90:

Economic Development: The economic roles played by women, and how society benefits from their work, continue to be examined. The interdependence of paid and unpaid work, and the double day that women experience, continues to be of concern to the Council. To understand economic issues better, research will be aided by an extensive database and an opinion poll on women's views vis-à-vis the economy. Women's place in national and regional economies will emerge through a study of taxation. (see page 22)

Social Development: The Council continues to be concerned with conditions faced both by specific groups of women and by women in general. The evolving nature of the Canadian family will be explored and policy options presented. The role of, and the feelings experienced by, homemakers will be examined. The Council will extend its investigations of violence against women, women's experience of addiction, and minority women's experience of racism. It will also continue to address policy solutions for the particular needs of certain groups. (see page 22)

Legal Status: Three major research areas will occupy the Council. It will undertake a major study of reproductive health. It will inform women of the implications of the Constitution and the Charter of Rights and Freedoms. It will analyze power from women's perspectives. (see pages 21 and 22)

3. Update on Previously Reported Initiatives

Economic Development: A background paper on Women Entrepreneurs was published in 1987-88 and a long-term study on the same topic was undertaken. Another long-term research on poverty and working women is underway. Both of these major studies are scheduled for release in 1989-90.

Social Development: A background paper on policy issues relating to immigrant women was released in 1987-88. Background papers on issues such as: women, work and stress, women with disabilities, emerging life patterns of women are scheduled for release in 1989-90.

Legal Status: In 1987-88 a background paper was released on the need for the legal system to deal with emerging criminal law issues in a way which recognizes women's experiences. Scheduled for release in 1989-90 is a major publication which analyzes Charter equality cases.

E. Program Effectiveness

The objective of the Council is to bring matters of interest and concern to women before government and the public. The Strategic Plan that was developed and adopted by Council members sets goals and defines Council activities in developing research, providing information and promoting awareness of key issues that affect women. The effectiveness of the Council in reaching its objective should be assessed in terms of the influence of its research findings and related recommendations on government action and increased public awareness of key issues. Given the Council's mandate to inform and advise, it is difficult to measure fully the degree and extent of its effect on government action and public opinion. Nevertheless, it can be demonstrated that it has exerted a considerable influence and has consistently been in the forefront of undertakings which have eventually been brought into law. Three issues in which the Council has played a leading role serve to illustrate this influence and are presented in Figure 4. They are: Pensions, Battered Women, and Aboriginal Women.

The Research Section is essential to the success of the Council in providing a sound basis for specific and practical recommendations to the relevant government departments. The Public Affairs and Publications Sections help generate a climate of informed public opinion regarding women's concerns, and contribute to the body of documented research on women in Canada. By increasing its production volume and preparing a greater number of publications in a variety of forms including books, background papers, briefs, policy papers, pamphlets and fact sheets, the Council is meeting the specific needs of a wider audience.

The President and Council members play a crucial role in addressing issues through speeches, attendance at conferences, and liaison with media and women's groups. The National Symposium on Women and Power helped raise awareness of the need for women in decision-making positions associated with women and power: women's economic power, women's political power, and women and the power of the media.

Supported by a solid research base, the Council fulfills an important role by presenting women's interests to government. Direct impact is achieved through the presentation of briefs and recommendations to parliamentary committees and government commissions of inquiry.

Figure 4: Illustration of Issues Influenced by Council Recommendations

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
Pensions:			
1981	Publishes *Pension Reform with Women in Mind*, a major contribution to pension debate from women's perspective; establishes a National Clearinghouse on Pensions for use at regional conferences proposed by Health and Welfare Canada, and as a resource for women's groups; publishes *Pension Reform for Women: a Discussion Paper*.	1981-82	Health and Welfare Canada finances regional conferences for women on pension reform.
1982	Publishes Fact Sheet on Pensions.	1982	Releases Green Paper, *Better Pensions for Canadians*; strikes Parliamentary Task Force on Pension Reform.
1983	Submits brief to Task Force; elaborates detailed recommendations, including immediate implementation of child-care drop-out provision.	1983	Ontario removes its veto of the child-care drop-out provision.
		1984	Federal government announces intention to introduce pension legislation, integrating many proposals brought forward by the Council.

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
1985	Published *Homemaker Pension* booklet.	1985	Health and Welfare Canada announces government proposal to pursue homemaker's pension issue with provincial counterparts.
1986	Publishes *Planning Our Future: Do We Have To Be Poor?*, a document outlining the varied nature of Canada's pension schemes presented through four scenarios of women's lives.	1987	Federal government announces a number of reforms to pension plans, including changes for part-time workers, surviving spouses and the automatic splitting of pension credits under the Canada Pension Plan.
1987	Presents *Brief on Survivor Benefits under the Canada Pension Plan* to the House of Commons Standing Committee on National Health and Welfare in response to the Consultation Paper.	1987	Federal government releases Consultation Paper on Survivor Benefits under the Canada Pension Plan.
		1987	Federal government initiates study with the provinces on homemakers'pension; report is forthcoming.
Battered Women:			
1980	Holds consultation with service agencies and shelters; publishes *Wife Battering in Canada: the Vicious Circle* - the first national study of this problem.		

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
1980-81	Releases series of recommendations, including proposal that Health and Welfare Canada mail out information on wife battering with family allowance cheques.	1981	Federal Parliamentary Task Force on Family Violence convenes.
1981	Submits brief to Task Force; publishes Fact Sheet on Wife Battering.		
		1982	Health and Welfare Canada sends out brochures with the family allowance cheques to 3.5 million women; the National Clearinghouse on Family Violence is created.
		1983	Federal-provincial study of progress and proposals for reform is undertaken.
1985-86	Initiates follow-up study to *Wife Battering in Canada*, concentration on status of facilities and funding at all government levels for appropriate services.	1985	Federal-provincial initiatives to inform public on wife battering are undertaken. Federal and Provincial encouragement of police guidelines on charging in wife assault cases.
1987	Publishes *Battered but not Beaten...Preventing Wife Battering in Canada*, followed by recommendations to government on wife battering.		

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
1988	Consults with women's groups and Transition Houses across the country to obtain new perspectives on ways to address family violence. CACSW participates in a workshop planning Health and Welfare Canada's National Conference on Family Violence.	1988	Federal government announced major initiative to prevent family violence.
1989	Council will sponsor a Consultation: Eradicating Family Violence.	1989	National Conference on Family Violence is planned.
Aboriginal Women:			
1978	Publishes *Indian Women and the Law: Citizens Minus* - the first national documentation of this issue.		
1982-84	Supports, through recommendations, press releases, interventions to Ministers and the House of Commons, the efforts of native women's groups to participate in Constitutional decisions and have discriminatory provisions removed.	1982	Federal Parliamentary Sub-Committee on Indian Women and the Indian Act is established.
		1984	House of Commons passes legislation to remove discriminatory sections of Act; blocked in Senate.
1985	Pursues efforts to ensure equality for Aboriginal Women, their children and grandchildren.	1985	Bill C-31, removing discriminatory sections on the basis of sex in the Act, becomes legislation in June.

Figure 4: (continued)

	Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments
1987	Releases study assessing impact on Native Women of application of Bill C-31.	1987	Federal government releases report assessing the effects of Bill C-31 on aboriginal women.
1988	Meetings with aboriginal women across the country to determine major social issues affecting aboriginal women.		
1989	CACSW to publish results of these meetings with aboriginal women.		

The Council's effectiveness in bringing to the attention of government matters of concern to women is illustrated by the government's initiatives on family violence following the release of the Council's publication in wife battering and of subsequent Council recommendations. Increasing public awareness of the important issues raised by the Council has been demonstrated by extensive media coverage and a rising demand for Council publications. The publications mentioned in Figure 4 are examples of the impact of research undertaken on three major issues. Some of the subjects covered in recent publications are women entrepreneurs, women in the public service, and a study on maternity/parental leave and benefits in Canada.

The level of credibility of Council's work to the public can also be assessed by the level of demand for input to policy debates. The Council's position statements and research findings are widely quoted by government, women's groups, and the media as well as in specialized publications and major government reports. In 1987-88, four briefs were presented to Parliamentary Committees, and three briefs were presented in 1988-89.

F. Performance Information and Resource Justification

Given the Council's mandate to advise government, it undertakes research in areas of concern to women. It must also inform the public and decision-makers of its findings through its publications, public affairs activities, regional and national consultations with women's groups and ongoing contacts with government officials.

Research: One quarter of our total resources is allocated for research projects. An indicator of performance in this area is the complexity, variety and number of research projects initiated and completed by the Council throughout the years. Figure 5 gives the title and timeframe of major research projects over the years. In 1989-90, the Council intends to release a total of fourteen publications and initiate ten research studies.

Information to the public: One-quarter of our resources go to the production and distribution of our research findings. The Council expects to distribute over 300,000 publications free-of-charge in 1988-89. This represents an increase of over 100% in the number of publications distributed the previous year. This growth is mainly due to the efforts of Council members, the Vice-presidents responsible for promoting research in their regions, and through the efforts of the new Public Affairs Section, which promotes Council awareness through news releases, public and media relations and networking. In 1989-90, 30% of our resources will be spent on educating the public at large. The Council expects to issue approximately 20 news releases in 1989-90. In addition, a newsletter focusing on the Council's Symposium and current work, will be distributed to over 10,000 people across Canada. The goal of the newsletter is to increase public awareness about the role of the Council to inform individuals at the grass roots level about the work done by the Council.

In March 1988, the Council hosted a National Symposium on Women and Power bringing together representatives of 75 women's groups and Council members. In addition, a series of meetings with special interest groups were held across the country. In more than 30 centres, the President, Vice-presidents and Council members met with representatives of the immigrant, visible minority, disabled and aboriginal communities.

Figure 5: Timeframe of Major Research Projects (from beginning of research to publication)

Project Title	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Women in the Public Service	———	———				
Women as Entrepreneurs		———	———			
Women and Poverty		———	———			
Reproductive Health				———	---	
Families in the 1990's				———	---	
Women and Power				———	---	
Visible Minority Women				———		
Taxation				———	---	
Women and the Constitution				———		
Women and the Charter of Rights and Freedoms			———	———		
Criminal Legislation				———	---	

--- Indicates on-going research

- Women in the Public Service: An historic overview of the status of women in the federal Public Service with particular emphasis on the organizational factors that have shaped career patterns.

- Women as Entrepreneurs: An in-depth national study of women entrepreneurs focusing on the specific problems encountered at various stages of development of their businesses, will be released in the fall of 1989.

- Women and Poverty: This major work will study an often overlooked group in Canadian society, the working poor. The publication will be released in the summer of 1989.

- Reproductive Health: This study will examine a variety of specific issues, including infertility, which influence the lives of women and their families.

- Families in the 1990s: This major study will examine the evolving nature of the Canadian family and explore social policy implications.

- Women and Power: This study will examine how women relate to power. It will therefore have implications for their access to power as it is traditionally defined.

- Visible Minority Women: The Council will undertake to hear the words of women who experience their lives under the shadow of racism and ethnic stereotyping.

- Taxation: The study will investigate taxation as a vehicle for understanding women's place in the Canadian economy and society throughout the twentieth century.

- Women and the Constitution: A series of short and accessible documents will elucidate the meaning of the Constitution and the Charter of Rights and Freedoms.

- Women and the Charter of Rights and Freedoms: This analysis of three years of litigation will appear in the spring of 1989.

- Criminal Legislation: This study will examine women's places in the judicial system.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 6: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1989-90	Forecast 1988-89	Actual 1987-88
Personnel			
Salaries and wages	1,717	1,613	1,472
Contributions to employee benefit plans	266	250	236
	1,983	1,863	1,708
Goods and Services			
Transportation and communications	427	471	421
Information	227	166	350
Professional and special services	646	630	532
Rentals	24	23	27
Purchased repairs and upkeep	19	20	19
Utilities, materials and supplies	37	43	60
	1,380	1,353	1,409
Total operating	3,363	3,216	3,117
Capital	25	25	37
	3,388	3,241	3,154

2. Personnel Requirements

Personnel costs for the Canadian Advisory Council on the Status of Women (including contributions to employee benefit plans) constitute over 59% of total expenditures. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 7.

Figure 7: Details of Personnel Requirements

	Person-Years*			Current Salary Range	1989-90 Average Salary Provision
	89-90	88-89	87-88		
Management	5	5	5	56,200 - 123,400	71,580
Scientific and Professional	6	6	6	15,334 - 111,700	47,174
Administrative and Foreign Service	18	17	16	14,100 - 71,314	37,726
Administrative Support	15	16	17	14,042 - 41,166	24,983

*Not controlled by Treasury Board

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1988. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

Figure 8: Total Estimated Cost of the Program for 1989-90

(thousands of dollars)	Main Estimates 1989-90	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost 1989-90	1988-89
	3,388	357	3,745	3,550

* Other costs of $357,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works Canada	300
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada	4
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat	53

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Budget des dépenses 1989-1990

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1990-III-64
ISBN 0-660-54733-3

Budget des dépenses 1989-1990

Partie III

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour object d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1989-1990 4
B. Emploi des autorisations en 1987-1988 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1989-1990
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 7
B. Rendement récent
1. Points saillants 7
2. Examen des résultats financiers 8
C. Données de base
1. Introduction 9
2. Mandat 9
3. Objectif du Programme 10
4. Description du Programme 10
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 10
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
2. Initiatives 14
3. État des initiatives annoncées antérieurement 15
E. Efficacité du Programme 15
F. Données sur le rendement et justification des ressources 22

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 25
2. Besoins en personnel 26
3. Coût net du Programme 27

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1989-1990 — Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1989-1990	Budget principal 1988-1989
	Conseil consultatif sur la situation de la femme		
25	Dépenses du Programme	3,388	3,241
	Total de l'organisme	3,388	3,241

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1989-1990
	Conseil consultatif sur la situation de la femme	
25	Conseil consultatif sur la situation de la femme - Dépenses du Programme	3,388,000

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1989-1990			Budget principal 1988-1989
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conseil consultatif sur la situation de la femme	3,363	25	3,388	3,241

B. Emploi des autorisations en 1987-1988 — Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Conseil consultatif sur la situation de la femme			
25	Dépenses du Programme	2,660,000	3,160,000	3,154,227
	Total du Programme — Budgétaire	2,660,000	3,160,000	3,154,227

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1989-1990

1. Points saillants

Voici les objectifs du Conseil pour l'année 1989-1990 :

- entreprendre des études à long terme sur l'hygiène de la reproduction, les conséquences économiques du divorce, les femmes et le pouvoir, la fiscalité, le travail rémunéré et le travail non rémunéré, la situation des femmes appartenant à des minorités visibles et l'évolution de la famille au Canada; (voir pages 23-24)

- poursuivre son programme de recherche dans les domaines économique, social et juridique, particulièrement en ce qui concerne les femmes autochtones, les femmes appartenant à des minorités visibles, les travailleuses et enfin la santé des femmes, avec un accent sur la toxicomanie et l'hygiène de la reproduction; (voir pages 23-24)

- examiner les mesures législatives et les jugements rendus par les tribunaux afin d'en déterminer les conséquences pour les femmes; (voir page 24)

- sensibiliser les femmes à l'importance de la Constitution et les renseigner en conséquence; (voir page 24)

- tenir sa réunion de consultation annuelle avec les représentantes des groupes féminins nationaux et fournir des documents de référence et de travail sur les questions concernant la situation financière des femmes.

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu 1988-1989	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	3 388	3 241	147
Années-personnes*	44	44	—

*Non imposées par le Conseil du trésor

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1989-1990 excèdent de 147 000 $, soit 4,5 %, les dépenses prévues le 30 novembre 1988 pour 1988-1989. Cette différence est due principalement à :

- l'augmentation nette de 120 000 $ des allocations pour des salaires.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Une augmentation de fonds permanente accordée en 1987-1988 a permis au Conseil de marquer une année extrêmement productive en 1988-1989.

- Plusieurs documents de référence sur des questions d'ordre social, économique et juridique ont connu une vaste diffusion d'un bout à l'autre du pays. Un document en particulier fait état de la disparité entre les besoins des femmes et les programmes et services existants. Les autres traitent notamment des femmes handicapées, des nouveaux modes de vie des femmes, du stress lié au travail, des programmes à l'intention des immigrantes. En outre, des mémoires sur la pornographie et les services de garde ont été présentés devant des comités permanents. (voir page 14)

- Le dépliant *Questions-chocs*, destiné à être utilisé pendant la campagne électorale fédérale, a été diffusé à trois cent mille exemplaires d'un bout à l'autre du pays. Ce mini-dépliant traite de treize sujets de préoccupation pour les femmes et leurs familles. (voir page 15)

- Le bulletin du Conseil intitulé *Un juste équilibre* fut consacré au rapport du colloque national de 1988 sur les femmes et le pouvoir. (voir page 15)

- *Devenir parent : un guide des congés et prestations de maternité et de paternité au Canada*, tel est le titre d'un dépliant contenant un tableau sur les dispositions relatives au congé de maternité selon l'autorité compétente, et un autre sur les congés de paternité, d'adoption et pour charges familiales. (voir page 15)

- *Jouer à l'égalité. Les femmes et la fonction publique fédérale (1908-1987)*, une analyse historique des femmes dans la fonction publique, a été publiée sous forme de livre. La fonction publique fédérale, à titre de premier employeur des femmes au Canada, est tout indiquée pour se prêter à l'étude de l'évolution des femmes en milieu de travail. (voir page 23)

En 1987-1988, les points saillants du rendement du Conseil ont été les suivants :

- inspiré par son plan stratégique triennal et tonifié par un fonds supplémentaire de 500 000 $, le Conseil a publié trois études majeures, notamment sur la violence conjugale, les femmes en agriculture et les femmes et l'économie; (voir page 15)

- outre des mémoires sur la réforme fiscale et sur les prestations de survivant, un bulletin et le rapport annuel, dix documents de référence ont été publiés sur des sujets aussi divers que le libre-échange, la réforme du régime fiscal, les femmes en politique et les entrepreneures; (voir page 15)

- la tenue à Ottawa d'un colloque sur les femmes et le pouvoir, auquel ont participé des représentantes de 75 groupes féminins. (voir page 16)

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers en 1987-1988

(en milliers de dollars)	1987-1988		
	Réel	Budget principal	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	3 154	2 660	494
Années-personnes	44	44	—

Explication de la différence : En 1987-1988, un Budget des dépenses supplémentaire de 500 000 $ a été accordé pour une réunion de consultation avec les groupes féminins et les niveaux de référence ont été subséquemment rajustés de manière à refléter cette activité périodique.

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre responsable de la condition féminine. Dans l'exercice de son rôle ordinaire de conseiller du gouvernement fédéral, le Conseil mène des recherches indépendantes sur lesquelles il se fonde en grande partie pour formuler des recommandations sur les nombreuses questions qui touchent les femmes. Le Conseil se réserve le droit de faire connaître son point de vue sans le consentement de la ministre. Chaque année, la ministre présente le rapport du Conseil, qui décrit les activités de ce dernier dans les divers domaines de sa compétence.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme occupe une place distincte parmi les organismes voués à l'amélioration de la condition féminine au Canada et plusieurs organismes sont chargés d'activités complémentaires à celles du Conseil. Trois d'entre eux ont des responsabilités importantes sur le plan fédéral.

- Condition féminine Canada offre au jour le jour des conseils et une aide à la ministre responsable de la condition féminine sur les besoins et les préoccupations des Canadiennes; analyse et élabore pour elle des mesures et des programmes; et informe les organisations féminines et le grand public sur les mesures et programmes du fédéral ayant des répercussions sur la situation des femmes;

- le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada effectue des recherches et élabore des mesures concernant les répercussions du *Code canadien du Travail* sur les femmes faisant partie du marché du travail;

- le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État administre les subventions versées aux organisations féminines non gouvernementales à l'échelle nationale, régionale et locale.

2. Mandat

Dans le rapport qu'elle a présenté le 28 septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme recommandait la création d'un conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation n^{o} 166).

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme fut créé en 1973. Organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, le Conseil a été constitué légalement par le décret en conseil C. P. 1976-781, qui précise que le Conseil est considéré comme :

- un mandataire de Sa Majesté la Reine du Canada;

- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique.

Le Conseil a pour mandat :

- de saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes;

- de conseiller le ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme est de porter à l'attention du gouvernement et du public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

4. Description du Programme

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme conseille le gouvernement fédéral quant aux effets des orientations et des programmes actuels et lui recommande de nouvelles mesures pour améliorer la situation des femmes au Canada; il mène et publie des recherches sur les questions intéressant les femmes, en vue d'obtenir des réformes; il informe le public sur les grandes questions et le sensibilise par le truchement des relations publiques et des médias; et il contribue à la constitution d'une importante base de documentation canadienne sur les questions féminines.

Voici les services offerts par le Conseil :

- un bureau central à Ottawa, des bureaux régionaux à Montréal et à Calgary ainsi qu'un bureau local à Winnipeg, où les femmes peuvent obtenir de l'information et des publications;

- un centre de documentation offrant quantité d'études sur les questions relatives aux femmes;

- grâce à des listes d'envoi spécialisées, le Conseil fournit des documents d'information à plus de 10 000 personnes et groupes féminins.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Organisation : Le Programme comprend quatre sections principales : Recherche, Publications, Affaires publiques et Administration.

Recherche : la section de la Recherche est chargée de mener une recherche originale en vue des publications du Conseil. Cette section analyse en outre les orientations politiques d'intérêt pour le Conseil et propose des énoncés de principe sur les répercussions que pourraient avoir sur la situation des femmes certains programmes, mesures législatives et recommandations du gouvernement fédéral. La Section rédige les mémoires à l'intention des comités permanents, des groupes de travail

et des commissions d'enquête, et organise des consultations avec divers groupes de femmes.

Pour s'acquitter efficacement de ses fonctions, la section de la Recherche entretient des relations avec les universitaires, les groupes féminins, des sociétés savantes et des recherchistes indépendantes. Le travail de la Recherche est facilité par l'accès à un Centre de documentation également ouvert au public.

Publications : cette section est chargée de la production de tous les documents du Conseil, incluant la révision, la traduction, la conception graphique et l'impression. Les documents sont publiés sous forme de livres, brochures, documents de référence et feuillets documentaires.

Le service de traduction, qui fait partie de la section des Publications, assume la responsabilité de tous les travaux de traduction pour le Conseil.

Affaires publiques : cette section est chargée de la sensibilisation du public aux activités du Conseil. Son personnel rédige les communiqués, entretient les relations avec les médias et l'appareil gouvernemental, répond aux demandes de renseignements de la part des médias et du public et coordonne les interviews, les tournées, les allocutions et les notes documentaires de la présidente.

Administration : la section de l'Administration assure l'ensemble des fonctions administratives, y compris celles qui concernent le personnel, les finances, l'administration des installations du Conseil et les services de soutien à la présidente et aux membres.

Afin de répondre plus efficacement et de façon plus rentable à la demande accrue de publications, le Conseil est à informatiser son système de distribution. Le Centre de distribution continue d'assumer la responsabilité des envois postaux à diverses bibliothèques du pays, des accords spéciaux avec des organismes fédéraux concernant l'envoi de certains documents et des envois aux groupes féminins et autres groupes intéressés.

Bureaux régionaux : C'est le siège social d'Ottawa qui fournit la plupart des services, mais la présence régionale du Conseil est efficacement assurée par l'intermédiaire des bureaux des vice-présidentes à Calgary et à Montréal et d'un bureau local à Winnipeg. Ces bureaux font connaître les recherches du Conseil et surveillent la distribution de ses documents à l'échelle régionale, suivent l'évolution des dossiers, participent aux réunions pertinentes et fournissent des services de référence aux personnes et aux organisations intéressées.

Membres du Conseil : Les 27 membres du Conseil sont nommées pour trois ans par décret du Cabinet fédéral. Elles participent aux assemblées trimestrielles du Conseil afin de définir les questions prioritaires, déterminer les groupes cibles, discuter, analyser et proposer des solutions nouvelles aux problèmes. Elles siègent à divers comités, dont la formule

a été restructurée en fonction des questions d'ordre économique, social et juridique. L'analyse des situations est indispensable pour permettre aux membres d'élaborer des recommandations de principe, répondant ainsi au mandat du Conseil qui est de saisir le gouvernement fédéral des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

Tableau 3 : Répartition des ressources par centre de responsabilité pour 1989-1990

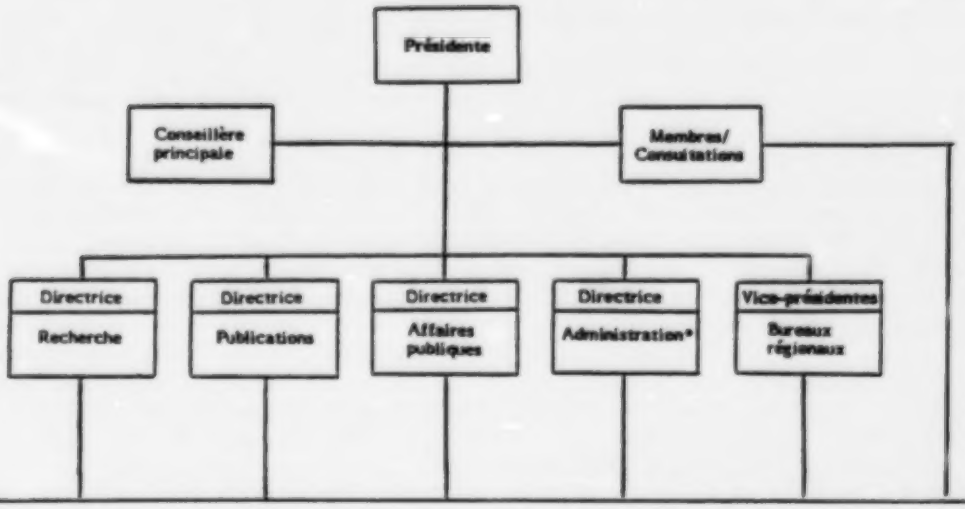

							Total
(en milliers de dollars)	796	569	258	1 101*	406	258	3 388
Années-personnes	11	7	4	16*	6	---	44

*comprend les besoins financiers pour le cabinet de la présidente, le bureau de la conseillère principale et le Centre de distribution.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Cadre économique : La décennie actuelle a vu arriver un nombre sans cesse croissant de femmes, surtout de femmes mariées, sur le marché du travail. Pourtant, de nombreuses barrières entravent encore leur avancement sur le plan économique. La plupart des emplois occupés par des femmes sont encore parmi les moins rémunérés, les emplois temporaires, à temps partiel et non spécialisés. Nombreuses sont les femmes qui cherchent sans succès un emploi à temps plein. Parmi les personnes qui arrivent sur le marché du travail, on compte quantité de femmes qui y retournent après avoir pris soin de la famille au foyer. Le travail non rémunéré de ces femmes à qui incombent les responsabilités de la famille et du foyer est souvent méconnu et sous-estimé. Bien que la montée de l'entrepreneuriat féminin augure bien à première vue, un examen plus attentif révèle que bien des femmes ont choisi cette voie comme dernier recours, à cause d'injustices ou d'expériences malheureuses sur le marché du travail. Les revenus qu'elles en tirent sont maigres, en moyenne 12 000 $ par année, et le taux de stress chez les entrepreneures est élevé. Le nombre croissant de femmes, tant au foyer que sur le marché du travail, qui en raison d'un revenu insuffisant vivent sous un niveau de vie minimal acceptable, est certes la tendance économique et sociale la plus bouleversante. La rémunération inégale du travail de valeur égale, le manque de reconnaissance financière pour le travail accompli au foyer, des produits et services inadéquats, un fardeau fiscal inégal, les conséquences financières du divorce et le non-respect des ordonnances de pensions alimentaires ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à perpétuer la pauvreté des femmes.

Cadre social : Bien qu'il soit difficile de dissocier le cadre social du cadre économique, il existe une série de tendances sociales qui influent sur la condition féminine. Certaines couches de la population féminine continuent d'endurer de très rudes épreuves sur les plans personnel, familial et communautaire. La poussée du courant de violence physique à l'égard des femmes crée un climat général de peur. L'évolution de la famille canadienne crée de nouveaux problèmes et de nouvelles attentes, mais les gouvernements et les institutions ont mis du temps à réagir et à planifier en fonction des nouveaux profils démographiques. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses questions sociales que le Conseil entend traiter dans ses recherches et ses publications.

Cadre juridique : *La Charte canadienne des droits et libertés* a introduit une nouvelle ère dans le domaine législatif au Canada, mais les jugements rendus jusqu'à maintenant prouvent, dans bien des cas, qu'il existe entre l'esprit et l'intention de la Charte des divergences importantes. Bien que les gouvernements se soient employés à réformer les lois et les règles de pratique pour se conformer à l'esprit des droits individuels définis dans la Charte, et que les tribunaux aient été priés d'adopter ces mesures selon le principe de l'égalité, il manque encore une définition d'ensemble.

En plus des questions relatives à la Charte et à la Constitution, il existe un grand nombre de lois criminelles qui touchent directement la condition féminine au Canada. Il convient de veiller à ce que la mise en application des nouvelles lois sur l'agression sexuelle, la prostitution, le divorce et les pensions alimentaires serve les intérêts des femmes et protège leurs droits. Il faut également considérer les nouvelles questions juridiques entourant les technologies de la reproduction dans l'optique de leurs répercussions sur le rôle et la place des femmes dans la société canadienne. Le Conseil prévoit étudier et surveiller de près ces domaines.

2. Initiatives

En septembre 1987, le Conseil a adopté un plan d'action triennal inspiré des réalités économiques, sociales et juridiques que connaissent les femmes du Canada et leurs familles. Le document fait état d'un rigoureux calendrier de recherche et de publications visant à sensibiliser davantage les Canadiens aux questions féminines et à les informer. Les initiatives suivantes sont prévues pour 1989-1990 :

Développement économique : On continue d'examiner le rôle des femmes dans l'économie de notre société, et ce qu'elles et la société en retirent. L'interdépendance du travail rémunéré et du travail non rémunéré ainsi que la double tâche qui incombe aux femmes continuent de faire l'objet des préoccupations du Conseil. Pour permettre une meilleure compréhension des questions économiques, une recherche sera effectuée avec l'aide d'une importante banque de données et d'un sondage d'opinion sur l'économie vue par les femmes. Quant à la place qu'occupent les femmes dans l'économie nationale et régionale, elle ressortira d'une étude sur la fiscalité. (voir page 24)

Développement social : Le Conseil ne cesse de s'intéresser aux conditions auxquelles sont soumis certains groupes de femmes ainsi que l'ensemble de la population féminine. L'évolution de la famille au Canada sera donc explorée et des mesures seront suggérées. Le rôle et les impressions des femmes au foyer seront étudiés. Le Conseil entend en outre approfondir ses recherches sur la violence à l'égard des femmes, la toxicomanie chez les femmes, et les effets du racisme chez les femmes appartenant à des minorités visibles. Il continuera également de se pencher sur les mesures nécessaires pour répondre aux besoins particuliers de certains groupes. (voir pages 23-24)

Situation juridique : Trois domaines principaux occuperont le Conseil. D'abord, l'hygiène de la reproduction fera l'objet d'une étude majeure; ensuite, le Conseil entend informer les femmes sur la portée de la Constitution et de la Charte des droits et libertés; enfin, le pouvoir sera examiné dans une perspective féministe. (voir page 24)

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Développement économique : un document de référence sur les entrepreneures a été publié au cours de 1987-1988, et une étude à long terme a été entreprise sur le même sujet. Une autre étude à long terme sur la pauvreté et les travailleuses est en marche. La parution de ces deux importantes études est prévue pour 1989-1990.

Développement social : un document de référence sur les orientations souhaitables pour les immigrantes est paru au cours de 1987-1988. La publication de documents de référence sur les femmes, le travail et le stress, les femmes handicapées, les nouveaux modes de vie des femmes, est prévue pour 1989-1990.

Situation juridique : au cours de 1987-1988, un document de référence a été publié sur la nécessité pour les tribunaux de reconnaître les nouvelles questions de droit criminel pour les femmes. La publication d'une importante étude analysant les causes reliées aux garanties d'égalité contenues dans la Charte est prévue pour 1989-1990.

E. Efficacité du Programme

Le Conseil a pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions d'intérêt pour les femmes. Le plan stratégique élaboré et adopté par les membres du Conseil fixe les objectifs et définit les champs d'activité par lesquels le Conseil poursuit des recherches, informe et sensibilise le public sur les questions d'importance pour les femmes. Pour déterminer dans quelle mesure le Conseil atteint cet objectif, il faudrait évaluer l'influence de ses recherches et des recommandations qui en découlent sur les interventions gouvernementales et l'information publique. Étant donné que le Conseil a pour mandat d'informer et de conseiller, il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur de son influence sur les mesures gouvernementales et l'opinion publique. Néanmoins, il est évident que cette influence a été marquante et que le Conseil a toujours agi comme chef de file dans des démarches qui ont finalement abouti à l'adoption de mesures législatives. Trois questions pour lesquelles le Conseil a joué un rôle de premier plan illustrent bien le type d'influence qu'il exerce. Elles sont présentées au tableau 4. Il s'agit des pensions, de la violence conjugale et des femmes autochtones.

La section de la Recherche joue un rôle essentiel dans le succès des activités du Conseil en lui fournissant la matière sur laquelle fonder des recommandations précises destinées aux ministères fédéraux concernés. Grâce à ses sections des Affaires publiques et des Publications, le Conseil contribue à informer le public sur des questions qui intéressent les femmes et il ajoute à la documentation existante sur les femmes du Canada. En augmentant son volume de production et en multipliant ses livres, ses documents de référence, ses mémoires, ses documents de travail, ses brochures et ses feuillets documentaires, le Conseil est en mesure de répondre aux besoins particuliers d'un plus vaste public.

La présidente et les membres du Conseil jouent un rôle vital d'information en prononçant des allocutions, en participant à des conférences et en rencontrant les médias et les groupes féminins. Le colloque sur la femme et le pouvoir a permis de sensibiliser davantage le public au besoin d'une représentation féminine dans les postes décisionnels. Les thèmes reliés au titre du colloque étaient : le pouvoir économique, le pouvoir politique et le pouvoir des médias.

S'appuyant sur de solides recherches, le Conseil joue un rôle essentiel en faisant connaître les préoccupations des femmes au gouvernement. Il agit directement grâce à des recommandations et à des mémoires qu'il soumet aux comités parlementaires et aux commissions d'enquête gouvernementales.

Tableau 4 : Exemples de dossiers influencés par les recommandations du Conseil

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux	
Les pensions :			
1981	Publie *Les femmes et la réforme des régimes de pensions*, contribution majeure au débat sur la réforme des pensions; établit un Centre national d'information sur les pensions visant à alimenter les conférences régionales proposées par Santé et Bien-être social Canada et à servir d'ouvrage de référence pour les groupes féminins; publie *Les femmes et la réforme des régimes de pensions - document de travail.*	1981-1982	Santé et Bien-être social Canada finance des conférences régionales pour les femmes sur la réforme des régimes de pensions.
1982	Publie un feuillet documentaire sur les pensions.	1982	Publie le Livre vert *De meilleures pensions pour les Canadiens*; crée un groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux	
1983	Présente un mémoire au groupe de travail; formule des recommandations détaillées, dont l'adoption immédiate d'une clause d'exclusion pour élever des enfants.	1983	L'Ontario retire son veto sur la clause d'exclusion pour élever des enfants.
		1984	Le gouvernement fédéral annonce son intention d'introduire un projet de loi sur les pensions, y incorporant nombre de propositions faites par le Conseil.
1985	Publie une brochure *Pensions pour les femmes au foyer*.	1985	Santé et Bien-être social Canada annonce l'intention du gouvernement fédéral de poursuivre le débat sur les pensions pour les femmes au foyer avec ses homologues provinciaux.
1986	Publie *Planifier l'avenir - solutions à la pauvreté des femmes*, un document décrivant les différents aspects des régimes de pensions du Canada, au moyen de quatre scénarios de la situation des femmes.	1987	Le gouvernement fédéral annonce un certain nombre de réformes aux régimes de pensions touchant les travailleurs à temps partiel, les conjoints survivants, et le partage systématique des crédits de pension en vertu du Régime de pensions du Canada.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux	
1987	Présente un mémoire au Comité permanent des Communes sur la santé nationale et le bien-être social en réponse au document de consultation sur les prestations de survivant prévues dans le Régime de pensions du Canada.	1987	Le gouvernement fédéral publie son document de consultation sur les prestations de survivant prévues dans le Régime de pensions du Canada.
		1988	Le gouvernement fédéral s'apprête à publier le résultat des négociations fédérales-provinciales en matière de pensions, en particulier les pensions pour femmes au foyer.
La violence conjugale :			
1980	Tient des consultations auprès des organismes de services et des refuges; publie *Les femmes battues au Canada : un cercle vicieux*, première étude d'envergure nationale sur la question.		
1980-1981	Publie une série de recommandations, dont une demandant à Santé et Bien-être social Canada d'annexer un feuillet sur la violence conjugale aux chèques d'allocation familiale.	1981	On convoque un groupe d'étude parlementaire sur la violence familiale.
1981	Présente un mémoire au groupe de travail; publie un feuillet documentaire sur la violence conjugale.		

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
	1982	Santé et Bien-être social Canada annexe un feuillet aux chèques d'allocation familiale envoyés à 3 500 000 femmes; le Centre d'information national sur la violence dans la famille est créé.
	1983	Une étude fédérale-provinciale sur les progrès accomplis et les projets de réforme est entreprise.
35-36 Entreprend la mise à jour de *Les femmes battues au Canada* en se concentrant sur l'état des installations et du financement des services à tous les ordres de gouvernement.	1985	Initiatives fédérales-provinciales pour informer le public sur la question. Encouragement par les gouvernements fédéral et provinciaux de l'intervention policière en cas d'agression contre les femmes.
37 Publie *Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale*, et présente des recommandations au gouvernement sur la violence conjugale.		

Tableau 4 : (suite)

	Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
1988	Tient des réunions de consultations avec les groupes féminins et les dirigeantes des maisons de transition de toutes les régions du pays afin de trouver des solutions au problème de la violence conjugale. Le CCCSF participe à un atelier de planification tenu par Santé et Bien-être social Canada en prévision du colloque sur la violence familiale.	1988	Le gouvernement fédéral annonce une initiative majeure dans le but de prévenir la violence conjugale.
1989	Le Conseil parrainera une consultation : bannir la violence conjugale.	1989	Un colloque national sur la violence conjugale est planifié.
Les femmes autochtones :			
1978	Publie *La femme indienne devant la loi : une citoyenne mineure*, premier document d'envergure nationale sur la question.		
1982-1984	Appuie, par des recommandations, des communiqués, des interventions auprès des ministres et à la Chambre des communes, les efforts déployés par les groupes de femmes autochtones pour participer aux décisions constitutionnelles et faire abroger les dispositions discriminatoires.	1982	Le sous-comité fédéral parlementaire sur les Indiennes et la Loi sur les Indiens est établi.
		1984	La Chambre des communes adopte un projet de loi visant l'élimination des dispositions discriminatoires de la Loi. Le texte est bloqué au Sénat.

Tableau 4 : (suite)

	Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
1985	Continue de faire valoir l'égalité des femmes autochtones, de leurs enfants et de leurs petits-enfants.	1985	Le projet de loi C-31 visant l'élimination des dispositions discriminatoires fondées sur le sexe a force de loi en juin.
1987	Publie une étude sur les répercussions du projet de loi C-31 sur les femmes autochtones.	1987	Le gouvernement fédéral publie un rapport sur les répercussions sur les Indiennes du projet de loi C-31.
1988	Rencontre avec des femmes autochtones de tout le pays pour déterminer les principaux problèmes d'ordre social touchant les femmes autochtones.		
1989	Le Conseil publiera les résultats de ces rencontres avec les femmes autochtones.		

Les initiatives du gouvernement en matière de violence conjugale à la suite de la parution du document du Conseil sur le sujet, de ses recommandations subséquentes, illustre bien l'efficacité du Conseil à attirer l'attention du gouvernement sur les questions d'intérêt pour les femmes. Le succès du Conseil à attirer l'attention du public sur les questions d'importance pour les femmes se mesure à la quantité des reportages dans les médias et à la hausse des demandes de publications. Les publications mentionnées au tableau 4 sont des exemples de la portée des recherches entreprises par le Conseil sur trois questions majeures. Parmi les questions abordées dans les récentes publications, mentionnons les entrepreneures, les femmes et la fonction publique fédérale, et les congés et prestations de maternité et de paternité au Canada.

Le crédit dont jouit le Conseil aux yeux du public peut également être évalué par le nombre d'invitations qu'il reçoit à participer à des débats politiques. Les énoncés de position et les études du Conseil sont fréquemment cités par les parlementaires, les groupes féminins, les médias, de même que dans des publications spécialisées et d'importants rapports gouvernementaux. En 1987-1988, quatre mémoires ont été présentés à des comités permanents et trois autres en 1988-1989.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Le Conseil ayant pour mandat de conseiller le gouvernement, il doit être en mesure de mener des études fondamentales sur des questions d'intérêt féminin. Il doit également informer le public et les décideurs de ses conclusions au moyen de publications, de relations publiques, de consultations régionales et nationales avec des groupes féminins et de relations constantes avec les autorités gouvernementales.

Recherche : Un quart des ressources du Conseil sont affectées à la recherche. La complexité, la diversité est le nombre de projets de recherche entrepris et menés à bien au cours des années sont indicateurs du rendement du Conseil à ce chapitre. Le tableau 5 présente le titre et le calendrier des principales recherches entreprises au fil des années. Au cours de 1989-1990, le Conseil entend publier quatorze documents et entreprendre dix études.

Information destinée au public : Un quart de nos ressources sont employées à la production et à la diffusion des conclusions de nos recherches. Le Conseil prévoit diffuser gratuitement au-delà de 300 000 publications en 1988-1989, soit une augmentation de 100 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette croissance est principalement attribuable aux efforts de la nouvelle section des Affaires publiques qui renseigne le public sur les activités du Conseil au moyen de communiqués, de relations publiques et médiatiques et de réseaux de contact. Au cours de 1989-1990, 30 p. 100 de nos ressources seront consacrées à informer le grand public et, au cours de 1989-1990, le Conseil prévoit diffuser une vingtaine de communiqués. En outre, un bulletin consacré au colloque annuel et aux activités courantes du Conseil sera distribué à plus de 10 000 personnes d'un bout à l'autre du Canada. Cette démarche a pour but de sensibiliser davantage le public au rôle du Conseil et d'informer de ses activités les personnes qui oeuvrent à la base.

Au mois de mars 1988 avait lieu un colloque national sur les femmes et le pouvoir, regroupant des représentantes de 75 groupes féminins et les membres du Conseil. En outre, une série de rencontres regroupant des organismes d'intérêt particulier ont été tenues dans toutes les régions du pays. La présidente, les vice-présidentes et les membres du Conseil ont visité plus de 30 centres où elles ont rencontré des représentantes locales de groupes d'immigrantes, de femmes appartenant à des minorités visibles, de femmes handicapées et de femmes autochtones.

Tableau 5 : Calendrier des principaux projets de recherche (du début de la recherche à la publication)

Titre de projet	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Les femmes dans la fonction publique fédérale	———	———				
Les entrepreneures		———	———			
Les femmes et la pauvreté		———	———			
L'hygiène de la reproduction			———	---		
La famille dans les années 1990				———	---	
Les femmes et le pouvoir				———	---	
Les femmes appartenant à des minorités visibles				———		
Le régime fiscal				———	---	
Les femmes et la Constitution				———		
Les femmes et la Charte des droits et libertés			———	———		
Le droit criminel				———	---	

--- Recherches en cours

- Les femmes dans la fonction publique fédérale : une analyse historique de la situation des femmes dans la fonction publique fédérale, où l'on insiste sur les facteurs organisationnels qui ont modelé certains types de carrière.

- Les entrepreneures : une vaste étude à l'échelle nationale dont la publication est prévue pour l'automne 1989; met en relief les problèmes particuliers auxquels ont à faire face les entrepreneures à diverses étapes de l'exploitation de leur entreprise.

- Les femmes et la pauvreté : cette étude majeure, dont la publication est prévue pour l'été 1989, examinera la situation d'un groupe souvent ignoré dans la société canadienne : les travailleurs pauvres.

- L'hygiène de la reproduction : cette étude s'attarde sur des questions précises, notamment la stérilité, qui ont des répercussions sur les femmes et leur famille.

- La famille dans les années 1990 : cette étude majeure se penche sur la famille canadienne en évolution et examine les incidences des programmes sociaux à ce chapitre.

- Les femmes et le pouvoir : cette étude traite de la position des femmes face au pouvoir et de la définition qu'elles en ont. Les résultats de cette recherche vont influer sur leur accès au pouvoir selon la définition traditionnelle.

- Les femmes appartenant à des minorités visibles : le Conseil entend recueillir les témoignages de ces femmes dont l'expérience de vie est assombrie par les préjugés à caractère racial et ethnique.

- La fiscalité : cette étude examinera le régime fiscal en tant que véhicule permettant de comprendre la place des femmes dans l'économie et dans la société canadienne au cours du vingtième siècle.

- Les femmes et la Constitution : une série de documents, brefs et succincts, visant à élucider les questions constitutionnelles et celles qui relèvent de la Charte des droits et libertés.

- Les femmes et la Charte des droits et libertés : cette étude dont la publication est prévue pour le printemps 1989, passe en revue trois années de litiges.

- Le droit criminel : cette étude examinera la place qu'occupent les femmes dans l'appareil judiciaire.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 6 : Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu 1988-1989	Réel 1987-1988
Personnel			
Traitements et salaires	1 717	1 613	1 472
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	266	250	236
	1 983	1 863	1 708
Biens et services			
Déplacements et communications	427	471	421
Information	227	166	350
Services professionnels et spéciaux	646	630	532
Location	24	23	27
Achat de services de réparation et d'entretien	19	20	19
Installations, fourniture et approvisionnements	37	43	60
	1 380	1 353	1 409
Total des dépenses de fonctionnement	3 363	3 216	3 117
Capital	25	25	37
	3 388	3 241	3 154

2. Besoins en personnel

Pour le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, les dépenses liées au personnel (dont les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés) constituent plus de 59 % des dépenses totales. On trouvera au tableau 7 le détail des besoins en personnel.

Tableau 7 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes*			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1989-1990
	89-90	88-89	87-88		
Gestion	5	5	5	56 200 - 123 400	71 580
Scientifique et professionnel	6	6	6	15 334 - 111 700	47 174
Administration et service extérieur	18	17	16	14 100 - 71 314	37 726
Soutien administratif	15	16	17	14 042 - 41 166	24 983

*Non imposées par le Conseil du Trésor

Nota : Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1988. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisées par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Tableau 8 : Coût total estimatif du Programme pour 1989-1990

(en milliers dollars)	Budget principal 1989-1990	Plus autres coûts*	Coût total estimatif du Programme	
			1989-1990	1988-1989
	3 388	357	3 745	3 550

* Les autres coûts de 357 000 $ comprennent :

	(en milliers de dollars)
• Locaux fournis sans frais par Travaux publics	300
• Émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services Canada	4
• Avantages sociaux des employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	53